



## CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion aura lieu Hôtel de Ville - Salle du Conseil - 1er étage, le

**jeudi 05 décembre 2024 à 19:00**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Convocation
- Ordre du jour et note explicative de synthèse
- a. Appel nominal
- b. Désignation du secrétaire de séance
- c. Points d'information
- 1. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 07 novembre 2024 (annexe)
- 2. Dépenses à imputer au compte 6232 « Fêtes et cérémonies »
- 3. Subvention d'équilibre 2024 au budget annexe Bâtiment Industriel et Commercial (BIC)
- 4. Constitution de provisions
- 5. Provisions non budgétaires au titre des emprunts structurés
- 6. Neutralisation des amortissements des subventions versées
- 7. Taxes et produits irrécouvrables – Admissions en non-valeur et créances éteintes
- 8. Délégation donnée au Maire pour la réalisation des emprunts 2024
- 9. Décision modificative n°2 - Budget principal (annexe)
- 10. Rapport d'observations de la Chambre Régionale des Comptes pour la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges (annexe)
- 11. Création d'un groupement de commandes relatif à la maîtrise d'œuvre des travaux de la rue du Nouvel-Hôpital (annexe)
- 12. Ouverture dominicale des commerces en 2025 à Saint-Dié-des-Vosges
- 13. Convention cadre avec l'association de gestion du Centre Social Lucie Aubrac (annexe)
- 14. Versement à une association des fonds collectés dans le cadre d'Octobre Rose
- 15. Bilan du plan d'action en matière d'égalité entre les femmes et les hommes (2021-2022-2023) (annexe)
- 16. Adoption du règlement intérieur du personnel de la Communauté d'Agglomération, de la ville et du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Dié-des-Vosges (annexe)
- 17. Adhésion à la convention de participation « Prévoyance » Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Vosges 2020-2025 (annexe)
- 18. Assurance statutaire : Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires 2025-2028 du Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Vosges (CDG 88) – Approbation et autorisation de signature (annexes)
- 19. Instauration de l'indemnité de fonction et d'engagement à la filière Police Municipale
- 20. Modification du tableau des effectifs
- 21. Compte-rendu des décisions du Maire et des marchés publics (annexes)
- 22. Questions diverses

Monsieur Bruno TOUSSAINT, Maire

VILLE DE  
SAINT-DIÉ-DES-VOSGES



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Dié-des-Vosges,  
Le 27 novembre 2024,

Le Maire de Saint-Dié-des-Vosges,  
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération,

A

Mesdames et Messieurs les Adjointes  
Et Conseillers Municipaux  
De la Ville de Saint-Dié-des-Vosges

Objet : Conseil municipal  
Nos réf. : BT/AR/BD/SGD  
P.J. : 1 pouvoir

Madame et Chère Collègue,  
Monsieur et Cher Collègue,

Conformément aux articles L.2121-9, L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du Conseil municipal de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges qui aura lieu le :

**Judi 05 décembre 2024 à 19 h 00**  
Salle du Conseil municipal – 1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel de Ville

En cas d'empêchement, je vous serais très obligé de bien vouloir m'en aviser avant la séance, conformément à la loi, ou de faire parvenir un pouvoir écrit au Secrétariat Général.

Je vous prie de croire, Madame et chère collègue, Monsieur et cher collègue, à l'assurance de mes sentiments distingués.



Bruno TOUSSAINT